

7 crédits	45.0 h + 15.0 h	Q1 ou Q2
-----------	-----------------	----------

Enseignants	Pierart Bernadette ;Vannuscorps Gilles ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Modèles théoriques, examen, diagnostic différentiel et prise en charge des pathologies de la parole d'origine centrale, des dysarthries et des disfluences.
Acquis d'apprentissage	<p>Au terme du cours, l'étudiant sera capable de comprendre et de décrire les troubles de la parole d'origine centrale les plus fréquents, de les différencier et d'en connaître les hypothèses étiologiques. Il maîtrisera également les principaux moyens d'évaluation et de prise en charge.</p> <p>Eu égard au référentiel des acquis d'apprentissage, le cours vise prioritairement à amener les étudiants à :</p> <p><b>A1.</b>Maîtriser les connaissances qui permettent d'expliquer et de comprendre un individu, un groupe ou une organisation</p> <p><b>B1.</b>Maîtriser les connaissances à propos des interventions visant à améliorer une situation donnée (individu, groupe ou organisation)</p> <p>Secondairement, ce cours vise à amener les étudiants à :</p> <p><b>A2.</b>Analyser, critiquer de manière argumentée et modéliser une situation (individu, groupe ou organisation) en référence à des théories, résultats de recherche, méthodes et outils relevant de la psychologie.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Examen écrit (contenu théorique et analyse de vidéos et d'extraits sonores) + un projet individuel ayant pour objectif de contribuer à la connaissance, le diagnostic ou au traitement des troubles de la parole d'origine centrale (par exemple, créer un contenu original qui sera mis à disposition des logopèdes).
Contenu	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les structures cérébrales et nerveuses impliquées dans la production motrice de la parole.</li> <li>2. Introduction aux principaux modèles théoriques des mécanismes impliqués dans le contrôle moteur de la parole et leurs fondements expérimentaux.</li> <li>3. Introduction aux principaux troubles de la parole d'origine centrale : les dysarthries, les dyspraxies et apraxies de la parole, les bégaiements et bredouillement, et autres troubles neurologiques.</li> <li>4. Principes de base de l'examen des troubles moteurs de la parole d'origine centrale : l'objectif de l'examen des troubles de la parole, l'anamnèse, les principaux tests, déterminer le diagnostic/préciser la cause, déterminer la sévérité, l'interprétation des résultats.</li> <li>5. Prise en charge des principaux troubles de la parole d'origine centrale, y compris l'évaluation de la prise en charge.</li> </ol>
Bibliographie	Exposé magistral, diapositives du cours, portefeuille de lecture et vidéos. Travaux pratiques.
Faculté ou entité en charge:	ELOG

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en logopédie	LOGO2M	7		